



Direction des relations fournisseurs  
Sce

Direction Direction Ingénierie  
Sce DIMat Russie

***Notification***  
***Reconnaissance de compétence fournisseur***

**Activité : ESSAIS DE CORROSION**

Date : 19 juillet 2011

Référence courrier : Note-DIMat Ru-2011-0013

Référence de la note technique : Note-DIMat Ru-2011-0012

Société : CRITT

Fonction : Laboratoire

Site : Charleville-Mézières

Documents normatifs : ME D17 2028 ; ME D34 2027 ; Norme 02-00-005 ; ME D23 3083 ; Norme 01-72-000

Conformément à la règle Renault « Règle d'évaluation de la compétence d'un fournisseur en métrologie, essais ou calculs » 64150-02-0214, relative aux fonctions :

Essais de corrosion ECC1

Nous reconnaissons la compétence de votre société CRITT site de Charleville-Mézières.

Cette reconnaissance concerne l'ensemble des activités relatives au document normatif ME D17 2028, ME D34 2027, norme 02-00-005, ME D23 3083, norme 01-72-000

à l'exception des activités suivantes :

	ME
	D

Ces activités devront faire l'objet d'une sous-traitance à un prestataire reconnu par Renault.

Nous vous rappelons que cette reconnaissance vous est attribuée pour trois années. A l'issue de celles-ci, une évaluation de l'ensemble des activités de votre société, concernant l'objet de la présente notification, sera réalisée.

L'application de cette reconnaissance est immédiate.

  
Pour le Service Chef de service Métaux et  
Procédés de Transformation : C. LIENARD